

Tableau des garanties

Prestations en pourcentage de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des frais réellement engagés sous déduction des remboursements du régime obligatoire

HOSPITALISATION	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Honoraires médicaux et chirurgicaux et frais de séjour secteur conventionné	100 % frais réels (dans la limite de 600 %)	100 % frais réels (dans la limite de 600 %)	100 % frais réels (dans la limite de 600 %)	100 % frais réels (dans la limite de 600 %)	100 % frais réels (dans la limite de 600 %)	100 % frais réels (dans la limite de 600 %)	100 % frais réels (dans la limite de 600 %)
Honoraires médicaux et chirurgicaux et frais de séjour secteur non conventionné	90 % frais réels maxi 150 %	90 % frais réels maxi 200 %	90 % frais réels maxi 250 %	90 % frais réels maxi 300 %	90 % frais réels maxi 350 %	90 % frais réels maxi 400 %	90 % frais réels maxi 450 %
Forfait hospitalier	100 % frais réels						
Chambre particulière secteur conventionné et non conventionné	35 €/jour	50 €/jour	65 €/jour	80 €/jour	95 €/jour	110 €/jour	110 €/jour
Frais accompagnant - 14 ans maxi 30 J par année d'adhésion / bénéficiaire	20 €/jour	30 €/jour	35 €/jour	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour	60 €/jour
Etablissements de convalescence, de soins, de repos ou assimilés	100 % pendant 30 jours	100 % pendant 45 jours	100 % pendant 60 jours	100 % pendant 75 jours	100 % pendant 90 jours	100 % pendant 105 jours	100 % pendant 105 jours

SOINS COURANTS	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Consultations visites généralistes (1)	100 %	125 %	150 %	200 %	250 %	300 %	400 %
Consultations visites spécialistes (1)	100 %	150 %	200 %	300 %	350 %	450 %	500 %
Actes de radiologie / auxiliaires médicaux / analyses (1)	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %	225 %	250 %
Pharmacie et vaccins pris en charge par la Sécurité sociale (1)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Appareillage orthopédique / prothèse / appareillage	100 %	150 %	200 %	300 %	350 %	450 %	500 %
Appareillage auditif forfait pour 2 années d'adhésion / bénéficiaire	170 €	270 €	370 €	570 €	670 €	870 €	870 €
Frais de transport (1)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale (3)	200 €	350 €	500 €	650 €	800 €	1 000 €	1 000 €

DENTAIRE	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Soins dentaires acceptés / Inlays / Onlays	100 %	125 %	150 %	200 %	250 %	300 %	400 %
Prothèses dentaires acceptées (2)	150 %	200 %	300 %	350 %	400 %	450 %	520 %
Prothèses dentaires non remboursées (avec cotation) (2)	80 %	130 %	230 %	280 %	330 %	380 %	450 %
Orthodontie acceptée par le régime obligatoire (2)	150 %	200 %	300 %	350 %	400 %	450 %	520 %
Orthodontie non remboursée par le régime obligatoire (avec cotation) (2)	50 %	100 %	200 %	250 %	300 %	350 %	400 %
Implants dentaires (3)	250 €	350 €	650 €	780 €	920 €	1 050 €	1 150 €
Parodontologie et scellement des sillons (3)	50 €	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €

OPTIQUE	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Montures, verres, lentilles acceptées ou non remboursées par le régime obligatoire, lentilles jetables (3)	200 €	300 €	400 €	500 €	600 €	700 €	700 €
Chirurgie de la myopie par œil (3)	100 €	200 €	300 €	400 €	500 €	600 €	600 €

MATERNITÉ	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Chambre particulière secteur conventionné et non conventionné	35 €/jour	50 €/jour	65 €/jour	80 €/jour	95 €/jour	110 €/jour	110 €/jour
Amniocentèse non prise en charge par la Sécurité sociale (3)	50 €	100 €	125 €	150 €	175 €	200 €	200 €
Procréation non prise en charge par la Sécurité sociale (3)	75 €	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €	350 €
Forfait naissance / adoption	150 €	200 €	250 €	300 €	400 €	500 €	500 €

PRÉVENTION ET AUTRES SOINS	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Vaccins anti-grippe	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €
Vaccins non remboursés et traitements anti-paludéens	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €	70 €
Ostéodensitométrie non prise en charge	10 €	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €	60 €
Sevrage tabagique (gomme / patch / traitements non remboursés)	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
Bilan diététique non remboursé (1 consultation)	15 €	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €	60 €
Pilules contraceptives non remboursées	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €	70 €
• Médecine naturelle (acupuncture, chiropractie, ostéopathie, étiopathie, naturopathie) • Pédicure, psychologue	15 €/ consultation	20 €/ consultation	30 €/ consultation	40 €/ consultation	50 €/ consultation	60 €/ consultation	60 €/ consultation
Toutes dépenses médicales effectuées à l'étranger	100 %	125 %	150 %	200 %	250 %	300 %	300 %

[1] Conformément à la loi du 13/08/2004 :

Les visites, consultations et actes techniques d'imagerie (radiologie) réalisés par des médecins hors parcours de soins pourront donner lieu à des hausses du ticket modérateur et/ou des dépassements d'honoraires que ce contrat ne pourra rembourser. La participation forfaitaire et les franchises médicales appliquées par la Sécurité sociale ne sont pas prises en charge. Les actes de prévention définis par l'arrêté du 9/06/2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur.

[2] Cumul de ces 4 postes plafonné à 2 700 € par année d'adhésion et par bénéficiaire

[3] Forfait par année d'adhésion et par bénéficiaire

[4] 4 consultations maximum par année d'adhésion et par bénéficiaire

Réf. 16021 - 01/2011 - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'APRIL Santé Prévoyance présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL Santé Prévoyance. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

april | santé prévoyance

Immeuble Aprilium

114 boulevard Marquis Vivien Merle - 69743 LYON Cedex 03

Tel. : 0974 50 75 75 - Fax : 04 78 53 65 18 - www.april.fr

S.A. au capital de 800 000 € - RCS Lyon 428 702 419

Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 002 609 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudenciel - 61 rue Laboulaye - 75203 Paris cedex 07

Le contrat est conçu et géré par APRIL Santé Prévoyance et assuré par QUATREZ Assurances Collectives Usine TMS APRIL Pro et APRIL Entreprendre.

Entreprise signée par le code des assurances SA à Direction et Conseil de Surveillance au capital social de 800 428 209 € dont le siège social est situé 5961 rue La Fayette - BP 60 09 - 75 233 Paris Cedex 09 - RCS 94905 412 367 724 par Mutualité APRIL Assistance Santé, Société Protection Juridique.

Le Contrat Santé Modulaire est conçu et géré par APRIL Entreprise Prévoyance et assuré par Swiss Life Prévoyance et Santé.



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.